Nations Unies S/2001/261



Conseil de sécurité

Distr. générale 22 mars 2001 Français Original: anglais

Lettre datée du 22 mars 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1171 (1998) du Conseil de sécurité, en date du 5 juin 1998, concernant la Sierra Leone, au paragraphe 4 de laquelle il est demandé au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone de rendre compte au Conseil des notifications qu'il aura reçues des États au sujet des exportations d'armements et de matériel connexe à destination de la Sierra Leone, ainsi que des notifications qu'il aura reçues du Gouvernement sierra-léonais au sujet de ses importations d'armements et de matériel connexe.

En conséquence, je tiens à vous informer que le Comité a reçu, le 22 mars 2001, une notification du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant l'exportation à l'intention du Gouvernement sierra-léonais du matériel militaire suivant, qui est destiné à l'armée sierra-léonaise :

2 124 fusils de 7,62 mm à chargement automatique

Ce matériel est arrivé en trois lots à l'aéroport de Lungi, les 17 et 24 février 2001, et à l'aéroport Queen Elizabeth II, à Freetown, le 28 février 2001.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone (Signé) Anwarul Karim Chowdhury

01-30164 (F) 220301 220301